

Ecole Marguerite Audier Bauzac
10 Rue de la Renardanche
43370 Solignac sur Loire

☎ 04 71 03 11 38
✉ 0430788y@ac-clermont.fr

NOTE DE RENTRÉE
(à conserver et à consulter durant
l'année si besoin)
Année scolaire
2025/2026

Équipe pédagogique :

Directrice : Mme SANIAL Fabienne

Maternelle-CP : Mme SANIAL

Fabienne : 23 élèves

CE-CM : Mr ALCARAZ Gilles : 24 élèves

👋 Chers parents,

La rentrée a commencé et nous avons repris le chemin de l'école. Nous espérons que chacun d'entre vous a passé de très belles vacances, reposantes et pleines de bons souvenirs ☀.

🌸 C'est aussi un moment particulier pour accueillir toutes les **nouvelles familles** qui rejoignent notre école pour la première fois 🏡.

Nous sommes ravis de vous compter parmi nous et nous espérons que vous trouverez rapidement vos repères dans notre communauté scolaire 🤝.

Afin de commencer au mieux cette année scolaire, je vous invite à lire cette note qui vous donnera tous les renseignements nécessaires en ce début d'année :

L'ÉCOLE

	<u>Horaires de l'école :</u> Lundi, mardi, jeudi vendredi : 8h30-11h45 / 13h30-16h30 La garderie est en place le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h15. La pause méridienne est de 11h45 à 13h30 : cantine dès 11h45, sortie pour les élèves ne mangeant pas à la cantine, et récréation de 12h35 à 13h30 .
	<u>Les membres du personnel pour cette année :</u> - Brigitte Thomasson <u>en CDI</u> : 6h45 à 14h00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi. - Maëlys Jourde <u>en Service Civique</u> : 8h45 à 11h45 puis de 13h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. - Nathalie Fossoul : <u>en CDD</u> : 16h35 à 18h20 .
	<u>Fréquentation scolaire :</u> Nous vous rappelons que la fréquentation régulière de l'école est <u>obligatoire</u>. <u>Merci d'arriver à l'heure, il en va du bon fonctionnement de la classe.</u> <u>En cas d'absence de votre enfant</u>, merci, de prévenir le <u>matin même</u> par téléphone (04 71 03 11 38) ou par mail (0430788y@ac-clermont.fr) Les absences en raison de prise de vacances durant le temps scolaire ne sont pas souhaitées. Nous sommes bien conscients que les fériés sont propices à la prise de vacances mais cela nuit à l'organisation de classe. Si cela arrive, l'enfant sera noté absent, les évaluations ne seront pas rattrapées, le travail ne sera pas donné à l'avance.

ADMINISTRATIF

	<u>Relation parents/enseignants :</u> • <u>Réunion de rentrée :</u> <u>La réunion de rentrée est prévue mardi 16 septembre 2025 à 18h00 à l'école.</u> • <u>Cahier de liaison :</u> C'est le lien entre la famille et l'école. Vous êtes invités à y noter : - Pour prévenir si une personne non inscrite sur la fiche de délégation de sortie doit venir chercher votre enfant à la fin des cours. - Les demandes de rendez-vous avec les enseignants. - Les justifications d'absence. - Les changements de coordonnées (adresse, numéro de téléphone...) ou de situation familiale (divorce, mariage...) - Tout problème de santé ou familial susceptible de gêner votre enfant dans sa vie à l'école. - Toute information que vous jugerez utile de faire savoir aux enseignants. Il est bien d'écrire un mot même si l'information est donnée à l'oral au portail afin que celle-ci ne soit pas oubliée. • <u>Les mails :</u> La plupart des informations sont donnés par mail, il est important de regarder ses mails régulièrement. Aussi, vous pouvez communiquer une information à l'équipe enseignante par mail : - Gilles Alcaraz : galcaraz@club-internet.fr - Fabienne Sanial : 0430788y@ac-clermont.fr
	<u>Les documents administratifs :</u> Les documents administratifs sont à compléter et à rendre <u>pour le lundi 1er septembre 2025.</u> <u>Assurance scolaire :</u> Elle est <u>obligatoire, il est indispensable de fournir une attestation d'assurance.</u> Les familles sont libres du choix de leur assureur.
	<u>La participation financière :</u> Cette année 2025-2026, voici les tarifs appliqués, ces derniers sont discutés lors de l'Assemblée Générale à laquelle chaque parent est invité: Contribution familiale mensuelle : 35, 00 euros pour chaque enfant Une réduction est appliquée pour les familles qui ont plusieurs enfants : - Moins 10% pour le deuxième enfant - Gratuité à partir du troisième enfant

	Fournitures : Les fichiers, livres et cahiers sont achetés par l'école et payés par les familles sur la facture de septembre. Pour les élèves de maternelle, un montant de 15 euros sera facturé pour les fournitures. Chaque famille reçoit une facture mensuelle, à la fin de chaque mois par mail. Le prélèvement auprès des familles est mis en place pour faciliter la gestion financière.
	<u>La Cantine :</u> Le prix du repas est fixé à : - 3.80 euros pour chaque élève - Réservations cantine : Chaque famille doit s'inscrire sur la plateforme : citoyens.agglo-lepuyenvelay.fr Le paiement des repas se fait lors de la réservation, en ligne par carte bancaire. Les réservations doivent être effectuées la semaine précédente le MERCREDI AVANT MIDI. Aucune modification ne sera possible en cas d'oubli. En cas d'allergie alimentaire, il faut fournir un certificat médical.
	<u>Les associations :</u> <u>L'OGEC :</u> L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (l'O.G.E.C.) a pour but d'offrir à la communauté éducative les conditions matérielles optimales qui permettent la réalisation pérenne du projet éducatif de l'établissement. Président : Jérôme BREYSSE Trésorière : Christelle REYNAUD Vices-trésorières : Marion BESSE Secrétaire : Rachèle CASTANET Membres : Olivier TEYSSIER, Philippe ALIROL, Mme VIRIEU DULAC DE FUGERES, Natacha BRUN, Anne Marie BRUNEL, Thomas ROUSSEAU, Anaïs VANOOSTHUYSE, Soeur Pascale Dominique <u>L'APEL :</u> L'APEL peut apporter son aide dans certains domaines pour dynamiser la vie de l'école par la participation aux activités proposées par l'établissement : - Organisation de manifestations afin de permettre aux parents, familles et amis de se retrouver hors des murs de l'école, de créer des liens. Présidente : Anaïs VANOOSTHUYSE Trésorière : Géraldine CHABANIS Secrétaire : Rachèle CASTANET

INFORMATIONS DIVERSES



Projets :

- Projet d'école : favoriser un climat scolaire serein en travaillant sur la relation aux autres.
- Participation aux fêtes du Roi de l'Oiseau.
- Lien avec la Foire à la Patate en octobre 2025.
- Participation à la semaine du goût du 13 au 18 octobre 2025.
- Sortie au théâtre du Puy en Velay : les spectacles sont : « Brèeeme, Ca fait Wizz !, La grande cuisine du petit Léon, L'école des fables part en classe verte. »
- Spectacle de Noël au théâtre du Puy en Velay, repas de Noël offert par la commune de Solignac sur Loire et chant de Noël devant le sapin de la place.
- Célébration de Noël et de Pâques en lien avec le prêtre référent.
- Cycle tennis à partir des élèves de maternelle en novembre /décembre 2025
- Projet chant : participation au projet « Chœur à cœur »
- Sortie de fin d'année



Activités Sportives :

Pendant l'année, votre enfant pratiquera des activités sportives dans le cadre de l'enseignement scolaire, dispensés par les enseignants et en période 1 - 2 et 3 par Gabin Bonnet du club de Velay Sud.

Les jours de sport sont le mardi et le jeudi (sauf en période 1 : lundi et jeudi) pour les élèves de GS au CM2, il conviendra d'habiller les enfants en conséquence.



Piscine :

Pour les élèves de GS/CP : piscine La Mouteyre à Brives Charensac :
Les mardis et les vendredis : du 20 janvier 2026 au 06 mars 2026.

Pour les élèves de CE/CM : piscine La Vague au Puy en Velay
Les lundis et jeudis : du 8 septembre 2025 au 9 octobre 2025.

Nous aurons besoin de parents accompagnateurs possédant l'agrément, un tableau d'inscription sera affiché dès lundi 1er septembre.



Aide personnalisée :

Le soutien scolaire se déroule après identification des besoins des élèves par les enseignants, c'est une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.

Pour chaque période scolaire, les parents seront avertis de la mise en place du soutien.

	<u>Stages de réussites :</u> Des stages sont proposés pendant les vacances de Pâques et pendant les vacances d'été. Les enseignants ciblent les élèves concernés par ces stages et avertissent les parents.
	<u>Décharge de direction :</u> Comme l'année précédente, 12 journées dans l'année seront effectuées par une enseignante remplaçante dans la classe de maternelle-CP. Cette année, Amandine Vigier effectuera ces remplacements. Les journées prévues sont : jeudi 4 septembre, lundi 29 septembre, jeudi 9 octobre, lundi 24 novembre, lundi 1er décembre, lundi 26 janvier, lundi 2 mars, lundi 20 avril, lundi 4 mai, jeudi 28 mai, jeudi 11 juin et lundi 22 juin
	<u>Matériel :</u> Une liste de fourniture vous a été remise. Il convient de vérifier régulièrement durant l'année scolaire que votre enfant a tout le matériel nécessaire à son travail (ravitaillement des trousseaux en colle, stylos bleus...)
	<u>Parasites :</u> Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin est, sa chevelure, la literie... Merci d'avertir l'école si votre enfant a des poux.
	<u>Médicaments :</u> Les enseignantes et le personnel de service ne sont pas autorisés à administrer de médicaments aux enfants sauf sur ordonnance du médecin.
	<u>Collation pour les PS-MS-GS :</u> Le prix du goûter est fixé à 3,50 euros par mois. - Les goûters sont variés au cours de la semaine : fruits, produits laitiers, pain chocolat... N.B : Les élèves de CP au CM2 qui souhaitent y participer pourront s'inscrire auprès de la directrice. Pour les enfants qui restent à l'étude le soir, il est aussi possible d'apporter un goûter pour la pause de 16h30 à 16h45. Pour les anniversaires, les enfants peuvent amener un gâteau.
	<u>Les travaux :</u> Cet été, le toit du petit préau a été refait à neuf.

	<u>Objets personnels :</u> Afin d'éviter les pertes et confusions diverses, il est conseillé de marquer les vêtements et effets personnels au nom de chaque enfant.																								
	<u>Les anniversaires :</u> Les anniversaires seront fêtés sur une date prévue à l'avance. Un créneau dans l'après-midi (parfois le matin quand des élèves de PS seront concernés) par mois, sera fixé pour fêter les anniversaires du mois. Un tableau d'inscription sera affiché dans le couloir à l'intérieur pour inscrire ce que vous souhaitez apporter pour l'anniversaire de votre enfant (gâteau ou boisson ou bonbon). Chaque enfant pourra apporter une bougie pour souffler. <u>Nous ne souhaitons pas de distribution d'invitation à l'école</u>																								
	<u>Vacances scolaires :</u> L'Académie de Clermont se trouve en zone A. <table><tr><th>Vacances</th><th>Date de fin des cours</th><th>Date de reprise</th></tr><tr><td>Rentrée scolaire des élèves.</td><td colspan="2">Lundi 1er septembre 2025</td></tr><tr><td>Vacances de la Toussaint.</td><td>Vendredi 17 octobre 2025</td><td>Lundi 3 novembre 2025</td></tr><tr><td>Vacances de Noël.</td><td>Vendredi 19 décembre 2025</td><td>Lundi 5 janvier 2026</td></tr><tr><td>Vacances d'hiver.</td><td>Vendredi 6 février 2026</td><td>Lundi 23 février 2026</td></tr><tr><td>Vacances de printemps.</td><td>Vendredi 3 avril 2026</td><td>Lundi 20 avril 2026</td></tr><tr><td>Pont de l'Ascension</td><td colspan="2">Mardi 12 mai 2026 au Lundi 18 mai 2026</td></tr><tr><td>Sortie des élèves.</td><td colspan="2">Vendredi 3 juillet 2026</td></tr></table>	Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise	Rentrée scolaire des élèves.	Lundi 1er septembre 2025		Vacances de la Toussaint.	Vendredi 17 octobre 2025	Lundi 3 novembre 2025	Vacances de Noël.	Vendredi 19 décembre 2025	Lundi 5 janvier 2026	Vacances d'hiver.	Vendredi 6 février 2026	Lundi 23 février 2026	Vacances de printemps.	Vendredi 3 avril 2026	Lundi 20 avril 2026	Pont de l'Ascension	Mardi 12 mai 2026 au Lundi 18 mai 2026		Sortie des élèves.	Vendredi 3 juillet 2026	
Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise																							
Rentrée scolaire des élèves.	Lundi 1er septembre 2025																								
Vacances de la Toussaint.	Vendredi 17 octobre 2025	Lundi 3 novembre 2025																							
Vacances de Noël.	Vendredi 19 décembre 2025	Lundi 5 janvier 2026																							
Vacances d'hiver.	Vendredi 6 février 2026	Lundi 23 février 2026																							
Vacances de printemps.	Vendredi 3 avril 2026	Lundi 20 avril 2026																							
Pont de l'Ascension	Mardi 12 mai 2026 au Lundi 18 mai 2026																								
Sortie des élèves.	Vendredi 3 juillet 2026																								

Si toutefois vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe enseignante.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons une bonne rentrée et plus particulièrement une bonne année scolaire à tous nos élèves.

L'équipe enseignante